



CLUB DES **villes & territoires**
cyclables et marchables

Proposition de stage : Chargé de mission plaidoyer

Durée 6 à 9 mois

À compter d'octobre 2024 (possibilité de démarrer en janvier 2025)

Créé en 1989, [le Club des villes et territoires cyclables et marchables \(CVTCM\)](#) fédère 250 collectivités adhérentes. Présent dans treize régions métropolitaines et dans les régions d'Outre-mer, il rassemble des collectivités de toutes tailles (villes, établissements publics de coopération intercommunale - EPCI, départements, régions, syndicats, Autorités organisatrices de la mobilité). Une fusion avec l'association Vélo et Territoires est en cours ce qui aura pour conséquence d'agrandir le réseau à plus de 400 collectivités en 2025.

Le Club a pour mission de :

- Promouvoir l'usage du vélo et de la marche au quotidien, et les politiques de mobilité et d'aménagement durables auprès des pouvoirs publics.
- Participer à tous les grands débats pour un meilleur partage de la rue, pour l'amélioration continue des aménagements cyclables et des services vélo locaux, pour la sécurité des cyclistes et des piétons.
- Diffuser l'expertise et faire connaître les bonnes pratiques au sein, et à l'extérieur du réseau de collectivités adhérentes.

Les missions du stage :

Sous la responsabilité de la direction, vous prendrez part à l'activité de l'association dans son rôle de promotion des mobilités actives et l'animation de son réseau de 250 collectivités engagées.

Ainsi, vos missions principales seront :

- Renforcement et adaptation du plaidoyer du réseau de collectivités engagées, dans un contexte de fusion avec Vélo & Territoires et de préparation des élections municipales de 2026.
- Construction de positions communes avec les partenaires du Club : Alliance pour le vélo, Place aux Piétons
- Relance et animation du Club des élus nationaux pour le vélo
- Participation à la vie du Club et de ses activités

Prérequis :

- Autonomie, dynamisme, esprit d'équipe, proactivité
- Esprit de synthèse, bonne capacité rédactionnelle et oratoire
- Forte sensibilité pour les enjeux climatiques et la place des mobilités actives
- Bonne connaissance de la suite Office 365
- Formation de Bac + 5 souhaitée en sciences politiques, aménagement, urbanisme.



CLUB DES **villes & territoires**
cyclables et marchables

Conditions matérielles :

- Poste basé à Paris (33, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris)
- Indemnité mensuelle : 800 €
 - + Tickets restaurants
 - + Remboursement 50% de l'abonnement de transports en commun/kilométrages vélos
- 35 heures par semaine

Candidature :

CV + lettre de motivation à transmettre par mail à cpilon@villes-cyclables.org